

**Question : Un certain Smaoui qualifie les tijanis de fanatique et prétend qu'un certain cadi rencontré à Médine lui a annoncé que notre bien aimé cheikh a été médaillé par les colons français et ce pour des services qu'il leur avait rendus...collaborateur donc! Cette info cruelle sinon teintée de haine semble même être écrite dans le dico. à la biblio.nation. à Paris.**

Nous avons bien reçu votre mail ainsi que vos questions par rapport à Monsieur Smaoui et ses soi-disant prétentions mentionnées dans son livre, que nous avons en notre possession. Il ne s'agit en aucun cas d'un livre prônant l'exactitude-vérité comme il essaie de le faire croire et il est réfutable sur d'innombrables points.

Cependant, nous ne pouvons nous étendre sur tous ses dires et affirmations mensongères, nous nous contenterons de répondre aux points que vous avez relevé, nous conformant ainsi à la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qui dit : **« Celui qui repousse les fausses allégations qui nuisent à la bonne réputation de son frère, Allah repousse le Feu loin de son visage, le Jour de la Résurrection. »** (Rapporté par Tirmidhi selon Abou Darda (qu'Allah l'agrée))

Mais avant d'y répondre, il nous est un devoir de rappeler à toutes ces personnes qui s'avancent à vouloir critiquer cette noble Tariqa ou son dépositaire, d'où qu'ils soient et quels que soient leurs titres honorifiques, de retourner au Qoran et à la Sounna, car les méthodes employées sont contraires à l'enseignement primaire de l'Islam.

En effet, le mensonge et la calomnie ne sont pas des arguments pour établir une vérité, au contraire, ils sont souvent utilisés pour cacher une vérité et cela ne fait qu'affirmer une fois de plus que la Tariqa Tidjaniya est une vérité inaltérable qui provient du plus véridique des hommes, notre maître Mohammed (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui).

Faut-il leur rappeler ce qu'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit : **« Ne te laisse pas aller à ce dont tu n'as aucune science. »** (Sourate 17 Le voyage nocturne, verset 36)

Et le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : **« Il suffit à l'homme pour être menteur de rapporter tout ce qu'il entend. »** (Rapporté par Mouslim)

L'Imam Chafi'i (qu'Allah l'agrée) a dit que tout rejet ou contestation d'une chose sans connaissance approfondie de celle-ci est une forme d'association (Chirk).

Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit : **« Certaines conjectures sont des péchés. »** (Sourate 49 Les appartements, verset 12)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : **« Méfiez-vous des conjectures car les conjectures sont le parler le plus mensonger. »** (Unanimement reconnu authentique)

Zoujaj a dit : **« Ces conjectures concernent les mauvaises pensées qu'on a envers les gens de bien. »** comme rapporté par Nesfi.

Dans le livre intitulé **Adhiya**, il est dit que cela est interdit (Haram) et entraîne donc le châtement, 'Omar (qu'Allah l'agrée) a dit : **« Ne pense pas du mal de la parole que tu entends de ton frère tant que tu lui trouves une interprétation dans le bien. »**

Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit : « **Ceux qui aimeraient que la réputation d'immoralité se répande au sujet de ceux qui ont cru ont des tourments douloureux dans ce monde et dans l'autre.** » (Sourate 24 La lumière, verset 19)

Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit aussi : « **Ceux qui font du tort aux croyants et aux croyantes sans qu'ils n'aient rien fait, se sont réellement chargés d'un mensonge effronté et d'un péché évident.** » (Sourate 33 Les coalisés, verset 58)

Et Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit dans un Hadith Qoudoussi : « **Celui qui s'en prend à un de Mes Waly je lui déclarerai la guerre...** » (Rapporté par Boukhari, Ahmed et Ibn Majah selon Abou Houreyra (qu'Allah l'agrée))

Est-ce que ces menaces provenant d'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) et de son Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) ne sont pas suffisantes contre ces méthodes utilisées dans l'intention de discréditer cette noble voie ? Si, certainement elles le sont pour ceux qui ont des cœurs imprégnés par la crainte d'Allah ! Et ne peuvent détenir ces cœurs, que ceux qui ont le véritable savoir. Quant aux autres, ils sont de la catégorie des ignorants dont il faut s'éloigner.

Ainsi, concernant les propos faisant allusion que Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) aurait été médaillé par les colons français en ayant collaboré avec eux (qu'Allah nous préserve de le penser) comme beaucoup d'ignorants aiment à le propager, d'où viennent donc leurs sources si ce n'est de la source putride et infecte du mensonge et de la calomnie ?

S'ils prétendent que cela est mentionné dans la bibliothèque nationale de Paris par les autorités coloniales de l'époque (encore reste-t-il à le prouver), est-ce donc là pour eux une source de fiabilité et d'authenticité historique ? Est-ce que les nouvelles rapportées par des ennemis de l'Islam qui ont tout tenté pour diviser les musulmans et affaiblir l'Islam sont des arguments contre celles des croyants ?

Laissons la parole d'Allah trancher ; en effet, Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit : « **Si un pervers vous emmène des nouvelles alors vérifiez-les.** » (Sourate 49 Les appartements, verset 6)

Dans notre cas les soi-disant informations proviendraient des mécréants et non pas de simples pervers.

Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) dit aussi : « **Il croit en Allah et il croit aux croyants.** » (Sourate 9 Le repentir, verset 61)

C'est-à-dire il atteste ce que leur dit les croyants et le certifie comme il est rapporté dans le **Madarak** de Nesfi et autres exégèses. Et à moins que les autorités coloniales de l'époque soient considérées, par certains, comme des croyants nous ne voyons pas pour quelle raison ils sont cités comme preuve.

De plus, même si Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) avait été effectivement médaillé, cela ne voudrait pas dire automatiquement qu'il aurait collaboré pour la cause coloniale française mais cela impliquerait qu'il était considéré comme un chef tribal ou religieux important et qu'il était craint par les autorités. Aussi, une médaille n'aurait que le sens d'une reconnaissance, par les autorités coloniales, d'un pouvoir que les colons désireraient amadouer comme cela était fréquent à cette époque-là.

Quoi qu'il en soit, ceci est un mensonge et une calomnie, car pour que Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) soit décoré par les colons français il aurait fallu qu'il sorte de sa tombe à Fès pour se rendre en Algérie.

En effet, il est impossible que cela se soit déroulé puisque, comme il est certifié, les colons ne sont entrés en Algérie qu'à partir de 1830 après J.C. ; or Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) est mort en 1815 à Fès, donc quinze ans avant que ne survienne cette invasion. Celui qui fut désigné comme successeur, Sidi Hajj 'Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) n'eut lui non plus aucun contact avec les envahisseurs, car il mourut en 1844 alors que les colons ne venaient que de prendre la ville de Biskra.

Alors de quoi soupçonne-t-on Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) ou les gens de cette voie, où se trouve donc cette collaboration ? À leur égard nous rappelons la menace d'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) : **« Ceux qui font du tort aux croyants et aux croyantes sans qu'ils n'aient rien fait, se sont réellement chargés d'un mensonge effronté et d'un péché évident. »**

Mais ce n'est pas tout, lorsque le fils de Seïdina Ahmed Tidjani, Sidi Mohamed El Habib (qu'Allah l'agrée) succéda à Sidi Hajj 'Ali Tamacini, lui non plus n'a voulu avoir aucun contact avec les colons. Ayant appris le geste libérateur, animé par le célèbre combattant Mouhiy Ed-Dîn Abdelkader, Mohammed El Habib demeura à Abi Samghoûn, continuant à fournir à l'émir Abdelkader armes et subventions.

L'émir Abdelkader se posait à l'époque comme représentant du Sultan Moulay Abderrahmân Ben Hicham (au Maroc) qui succéda à Moulay Slimân. Le prêche du vendredi se faisait au nom du Souverain et Sidi Mohammed El Habib le soutenait dans sa guerre sainte contre les Français. Il revint, alors, à son village natal, 'Aïn Madhi, pour participer à la guerre contre les Français. Quand ceux-ci prirent la ville de Laghouat (trois mois avant son décès) ils l'invitèrent à venir, mais en recevant le courrier il dit à son serviteur : **« Réponds-lui et dis-lui que je ne viendrai jamais le voir et si je le dérange dans ce pays, alors la terre de Dieu est vaste. »**

Plus tard il dira : **« Je demande à Allah de ne jamais me faire voir le visage des chrétiens (c'est-à-dire les colonisateurs) et de ne jamais recevoir une lettre d'eux. »** Il ne s'est pas passé que quatre jours qu'Allah lui reprit son âme bénie. (Rafa' Niqab du Qadi Hajj Soukeïrij)

Là encore, nous rappelons cette menace d'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) à ceux qui soutiennent que les Tidjani sont des collabos : **« Ceux qui aimeraient que la réputation d'immoralité se répande au sujet de ceux qui ont cru ont des tourments douloureux dans ce monde et dans l'autre. »**

Sidi Mohammed El Habib (qu'Allah l'agrée) laissa deux enfants : Ahmed 'Ammar et Mohammed El Bachir (qu'Allah les agrée), que l'occupant français ne cessa de provoquer, les refoulant tous les deux loin de l'Algérie, en France.

Auparavant, Sidi Ahmed 'Ammar (qu'Allah l'agrée), âgé de moins de seize ans, fut tenu toute une année en résidence forcée à Alger. Ensuite on l'autorisa à revenir en Algérie où il fut mis à l'écart de 'Aïn Madhi, avec un interdit formel de se déplacer en Algérie. L'étau se serra autour du jeune Tidjani, car la France craignait une rébellion qui pourrait déboucher sur une révolution généralisée.

Nous ne pouvons citer toutes les personnalités, parmi les membres de cette voie et tous les adeptes qui ont combattu et souvent payé de leur vie leur engagement contre l'envahisseur de l'époque. Et nous ne pouvons tolérer que leurs sacrifices soient bafoués par des propos

mensongers et calomnieux lancés par des gens peu scrupuleux de savoir ce que leur rapportera la moisson de leur langue.

Aussi, nous finirons en mentionnant encore l'engagement d'un descendant de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret), Sidi Ben 'Amer (qu'Allah l'agrée). Il quitta Rabat, en 1953 pour rejoindre Alger où il intégra le FLN (Front de Libération Nationale), comme membre actif de ce mouvement. Il sera arrêté et incarcéré par les forces françaises à Aïn Oussara en 1957. Sa libération fut obtenue par le risque de soulèvement des millions d'adeptes Tidjani d'Afrique francophone. La France le soumit alors, durant toute une décennie, à une dure résidence surveillée à Alger.

Nous nous excusons de ne pas avoir mentionné tous les membres de la descendance de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) et ceux de l'honorable famille de Sidi Hajj 'Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) ainsi que beaucoup d'autres frères et adeptes qui ont lutté corps et âme contre l'oppression des corps et des esprits, certes Allah ne fait pas perdre la récompense des bienfaisants.

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

